



## DÉCLARATION LIMINAIRE CSA Travail-Emploi du 17 juin 2025

Madame la Présidente,

- 1- Approbation des PV des CSA du 19 décembre 2023, du 11 janvier 2024 et du 4 avril 2024 – Consultation
- 2- Bilan du questionnaire sur le plan national d'action (PNA) du système d'inspection du travail – Echange et débat
- 3- Bilan 2022-2024 relatif à la politique handicap – Echange et débat
- 4- Point sur le renouvellement de la convention FIPHFP 2025-2028 - Echange et débat
- 5- Présentation du bilan de la campagne CIA 2024 – Echange et débat
- 6- Présentation des orientations sur de l'utilisation de l'enveloppe catégorielle pour 2025 – Echange et débat
- 7- Instructions de la DGAFP sur les taux de promotion pour certains corps de catégorie B et C pour l'année 2026 – Echange et débat
- 8- Présentation du RSU 2024 – Echange et débat
- 9- Point d'avancement sur le projet Base de Données Sociales (BDS) – Echange et débat
- 10- Point d'étape PSC – Information
- 11- Questions diverses

Dans le but de ramener la trajectoire du déficit public à 4,6 % du PIB en 2026, le gouvernement poursuit actuellement ses arbitrages pour réaliser **40 milliards d'euros d'économies** pour le projet de loi de finances 2026.

Les « ballons d'essai » se multiplient et la piste de la réduction du nombre de fonctionnaires et de gel budgétaire fait son retour.

En 2025 déjà, le ministère du travail a été le premier contributeur avec une baisse de son budget de 4 milliards d'euros en moins par rapport à 2024 et une baisse de ses effectifs à hauteur de 103 ETP.

Pourtant, sans information préalable dans les instances de dialogue social, nous assistons cette année à une baisse drastique du nombre de postes au concours d'Inspecteur du Travail et à une disparition pure et simple des concours et examens professionnels concernant les Secrétaires Administratifs.

L'UNSA ITEFA tient particulièrement à la possibilité d'évolution professionnelle par examens et concours internes.

Cela permet la valorisation des compétences de l'agent, l'augmentation de sa motivation et une meilleure rémunération alors que les salaires décrochent par rapport à l'inflation.

La suppression de cette voie de promotion est un très mauvais signal envoyé aux agents les plus motivés.

Pour l'Inspection du Travail après trois années d'augmentation du nombre de postes au concours, cela n'a pourtant pas permis d'assainir une situation dégradée. Le nombre de postes offerts au concours cette année s'effondre pour atteindre 45 postes. Le nombre est ainsi divisé par 4 par rapport aux trois années précédentes.

Pourtant au regard des statistiques, notre pays est le mauvais élève de l'Union Européenne en matière d'accidents du travail avec deux accidents mortels tous les jours (sans compter les agriculteurs et les travailleurs indépendants).

S'il est de la responsabilité de l'employeur de mettre en œuvre des actions de prévention, le contrôle de l'Etat est une nécessité pour agir au plus près du terrain. Cette pénurie organisée d'inspecteurs du travail est totalement incompréhensible dans ce contexte.

Faut-il voir dans cette gestion RH qui a pour tout horizon une baisse tendancielle des effectifs, aucune autre stratégie que celle de réaliser des économies dans les services publics ?

Par ailleurs, dans un contexte où la moyenne d'âge dans le corps des IT est élevée et les départs en retraite nombreux dans les prochaines années, le manque d'anticipation sur la gestion des effectifs aura des conséquences désastreuses pour nos services et pour les salariés.

L'UNSA dénonce ces arbitrages qui vont impacter nos services, augmenter les intérimaires, au risque de susciter une forme de démotivation chez les agents et par conséquent un affaiblissement de l'activité de contrôle.

L'UNSA s'exprimera sur les autres points de l'ordre du jour lors des débats.

L'UNSA vous remercie de votre attention.